

décembre 2019

# Ensemble

on déménage !



[anicaisecftc@gmail.com](mailto:anicaisecftc@gmail.com)



## **Agents des écoles, vous êtes invités !**

Nos organisations syndicales ont le plaisir de vous inviter le  
**mercredi 18 décembre de 9 h à 12 h**  
afin de vous présenter nos nouveaux locaux  
ainsi que pour une réunion d'information :

**Docks de la Joliette  
Atrium 10.2 1<sup>er</sup> étage - 13002**

*ordre du jour :*

- 1 - bilan de l'action des délégués*
- 2 - Points sur la situation actuelle des écoles (locaux, moyens, etc.)*
- 3 - Devenir des écoles après les élections municipales  
(souhaits des agents...)*
- 4 - Questions diverses*

La demande de réunion a été accordée par la DGARH et les agents  
intéressés devront en avertir leur secteur.

**Alors, venez nous voir !**



tél : 09 70 90 23 18 - [ensemblecftccgcvdm.free.fr](http://ensemblecftccgcvdm.free.fr)



MARSEILLE  
— www.marseille.fr —

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
DES RESSOURCES HUMAINES

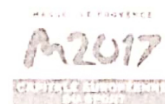
LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT  
DES RESSOURCES HUMAINES

PSDS/YR/CR/VM/N° 1062/2019  
Affaire suivie par : M ROSSIGNOLO  
Qualité : Responsable de service

Tél : 52 544

Marseille, le

10 DEC. 2019



Monsieur Ludovic BEDROSSIAN  
Président du Syndicat CFTC  
Madame Patricia ZUCCHETTO  
Secrétaire Générale SNT CFE-CGC  
35B rue Fauchier  
13002 MARSEILLE

**Objet** : Demande d'heures d'information syndicale.

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier daté du 20 novembre 2019, sollicitant l'avis de la Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines de l'organisation d'une réunion d'information syndicale pour le personnel des écoles de la Ville de Marseille, qui se déroulera le :

**Mercredi 18 décembre 2019  
de 9h00 à 12h00  
aux Docks Atrium 10.2 - 13002 Marseille.**

C'est avec plaisir que je vous transmets l'avis favorable de la DGARH, au titre des heures trimestrielles pour réunion syndicale, sous réserve toutefois que la continuité du service public n'en soit pas perturbée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale, mes salutations.

Pour le Directeur Général Adjoint des Ressources  
Humaines empêché,  
Le Directeur des Carrières et de la Formation